RANDONNEURS ET PÈLERINS 08 (RP08)
Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Mézières, sous le numéro W081001089 en date du 16 avril 2008
Siège social : Hôtel de Ville de Mézières
Membre de la **F**édération **F**rançaise des **A**ssociations des **C**hemins de Saint-Jacques-de-**C**ompostelle, Compostelle France
Site : rp08.eu - 💻: contactrp08@laposte.net

ENGAGEMENT POUR RECEVOIR LE « CARNET DU PÈLERIN »

Future pèlerine, futur pèlerin,

Vous avez sollicité de l'association «Randonneurs et Pèlerins 08» la délivrance du « carnet de pèlerin ». Deux modèles de credencials existent : la credencial pour les chemins de Compostelle et la credenziali pour la Via Francigéna vers Rome.

C'est une démarche importante, pour vous comme pour nous.

★La possession de ce document vous engage à une conduite morale et matérielle respectant l'esprit du pèlerinage tout au long de votre chemin :

⇒ Respect d'autrui, respect des monuments, respect des sites et de l'environnement.

⇒ Respect des gîtes et des installations mises à votre disposition. Vous devrez, bien sûr, participer aux frais d'entretien et d'hébergement. Vous devez aussi accepter les petites gênes occasionnées par la vie collective.

★Notre association décline toute responsabilité, civile ou pénale, que pourrait engager votre conduite. Cependant, le « carnet de pèlerin » comporte une recommandation de notre part auprès des autorités civiles et religieuses, pour une aide éventuelle sur le chemin. Nous nous portons en quelque sorte garant pour vous.

★C'est pourquoi, comme toutes les associations pèlerines, le « carnet de pèlerin » n'est jamais délivré vierge, mais toujours établi au nom du postulant, et après acceptation de l'engagement de conduite morale et matérielle décrite ci-dessus.

★Aussi, si vous demandez plusieurs « carnets de pèlerin », vous devez alors impérativement préciser :

⇒ S'ils sont pour votre usage personnel, auquel cas, ils seront chacun établis à votre nom.

⇒ S'ils sont à l'usage de plusieurs personnes (cela peut être utile si par exemple vous envisagez de cheminer en groupe). Dans ce cas, ils seront remplis aux noms, prénoms, adresses de chacun des postulants, et vous devez nous faire parvenir les coordonnées de chacune de ces autres personnes. Dans ce cas, l'engagement signé que vous prenez ci-dessous vaut pour tous les postulants (Inscrivez les coordonnées des autres postulants au dos de la partie basse de ce document).
Quelle que soit la raison de votre demande multiple, fournissez les précisions supplémentaires exposées ci-dessus.

À chaque étape, vous ferez dater et tamponner votre carnet de pèlerin. Le tampon s'obtient dans les paroisses, les gîtes, offices de tourisme, mairies, etc… Ce carnet, est obligatoire pour avoir accès aux gîtes spécifiques pèlerins ou chez les familles d'accueil.
La credencial ou la credenziali vous permettra à l'arrivée, d'obtenir le certificat authentifiant votre pèlerinage : la Compostela à Santiago, ou le Testamonium à Rome.
Au pèlerin dont la démarche est ecclésiale, celui-ci peut informer le prêtre de sa paroisse qui pourra éventuellement tamponner le carnet.

Si vous acceptez les termes de cette lettre, renvoyez-nous le document ci-dessous, complété et signé.

Bon chemin. *« ULTREIA ! »*

Le ou la président(e) RP08 : ……

✂✂✂